



Solidaires,
par nature.

Impressum

Responsable d'édition: Rafael Stuker – ECA

Textes: Claudia Dormeier Freire – ECA

Graphisme et illustrations: Florian Zumwald – www.tsoom.ch

Crédits photos: Keystone/Laurent Gilliéron (couverture),

Franz&René (illustration p. 4), Glenn Michel (pp. 6, 10, 11),

118-info (p. 8), Lucie Delacrétaz (p. 9), David Tuleu (p. 11),

Journal de Morges (p. 11), Lausanne2025/Jonathan Viev (p. 12)



Solidaires, par nature.

Etablissement d'assurance
contre l'incendie et
les éléments naturels
du canton de Vaud

Avenue du Grey 111
Case postale
1001 Lausanne

Siège T. +41 (0)58 721 21 21
Hotline service clients
T. +41 (0)800 721 721
www.eca-vaud.ch



Sommaire

- 4 **Point de mire**
Les batteries lithium-ion:
attention lors du chargement
et lors de leur élimination
- 6 **A vos côtés**
Protégez-vous contre
la sous-assurance
- 7 **Réflexe prévention**
Sécurisez vos biens face
à la foudre
- 8 **A savoir**
Rejoindre les sapeurs-
pompiers: un acte solidaire,
une aventure à vivre!
- 9 **Urgences pompiers
j'écoute**
Le 118, un numéro vital pour
votre sécurité
- 10 **Actuel**
Information aux propriétaires de
panneaux solaires et de pompes
à chaleur
- 11 **L'année en images**
2024: quelques temps forts

Un engagement solidaire est **nécessaire**



« Cela fait 60 ans que j'habite Morges et je n'ai jamais vu ça », confiait une retraitée au lendemain des événements survenus dans sa ville à la fin juin 2024. « Le restaurant a été complètement inondé et tout ce qui était à la cave est fichu » déplorait de son côté un restaurateur. Ces témoignages poignants se sont multipliés durant l'été dernier en Suisse et dans le canton de Vaud.

Qu'il s'agisse d'inondations, de glissements de terrain ou d'incendies, chaque catastrophe a un impact profond, non seulement sur les individus, mais aussi sur l'ensemble de la communauté. Ces événements perturbent l'équilibre d'une région, d'une ville ou d'un village, affectent l'emploi et portent atteinte à toute une chaîne humaine et économique. La seule manière de faire face efficacement et de minimiser les conséquences parfois tragiques consiste à rassembler et à organiser les ressources, les compétences et les personnes. En d'autres termes, il s'agit de cultiver un esprit de solidarité autour d'objectifs communs.

L'organisation de cette solidarité est, par essence, la raison d'être de notre Établissement depuis sa création. Nous la mettons en œuvre à travers nos trois missions complémentaires: la prévention, le secours et l'assurance. La prévention repose sur une préparation et une vigilance collective, le secours nécessite une capacité d'assistance et d'empathie, tandis que l'assurance incarne, en elle-même, une forme de solidarité par la mutualité.

Comme chaque geste a son importance, en complément de notre action, vos efforts de prévention et votre engagement solidaire garantissent protection et sécurité, tout en favorisant le bien-être et le développement de notre communauté.

Ensemble, poursuivons cette solidarité essentielle à la construction d'un avenir serein.

Serge Depallens, directeur général

Danger en cours de chargement

Les batteries lithium-ion sont omniprésentes dans notre quotidien. Bien qu'elles soient devenues des objets de consommation courants, ces concentrés d'énergie peuvent représenter un danger réel en cas de mauvaise utilisation.



Du téléphone portable aux écouteurs sans fil, en passant par les vélos et trottinettes électriques, enceintes audio, brosses à dent électriques, cigarettes électroniques ou montres connectées, chacun peut se rendre compte du nombre d'appareils munis de batteries au lithium-ion et de chargeurs en sa possession.

Ces objets sont d'une utilité et d'une praticité indiscutables. Toutefois, en cas d'emploi inapproprié, ils peuvent générer des incendies subits et violents. En effet, ces batteries renferment de grandes quantités d'énergie. Leur emploi requiert donc une attention toute particulière afin d'éviter leur surchauffe, qui peut aboutir à un embrasement.

Face à ces risques, les ECA romands ont lancé, en automne dernier, la campagne intitulée « Danger en cours de chargement ». Elle permet de rappeler certaines précautions :

A l'achat

En cas de renouvellement de chargeurs ou de batteries, privilégiez le matériel original dédié et utilisez un chargeur d'une puissance correspondante à celle supportée par votre appareil.

Stockage

Conservez les appareils dans un lieu adéquat (sec et sans grande amplitude thermique) et à bonne température (10 à 30 degrés). En cas de non-utilisation prolongée, il est recommandé de charger la batterie entre 40 et 60%.

Recharge

Surveillez les appareils en cours de chargement. Évitez de recharger votre vélo ou votre trottinette à l'intérieur de votre logement et/ou dans les voies d'évacuation.

Utilisation

Évitez les chocs et l'exposition prolongée à la chaleur.

Si, malgré ces bonnes pratiques, une surchauffe, une déformation, une émanation de fumée ou une odeur suspecte apparaissent, la situation devient sérieuse et il faut agir de manière adéquate!

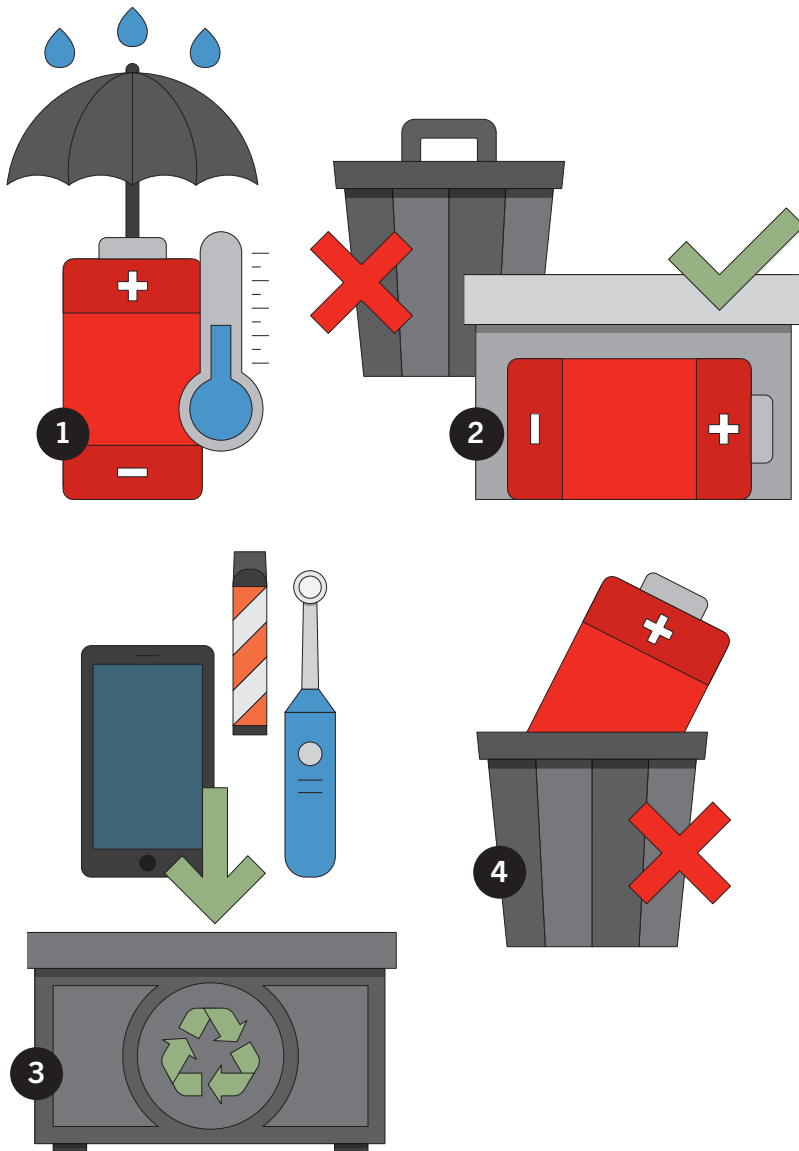
- Dans la mesure du possible, débranchez tout de suite l'appareil et sortez-le à l'extérieur.
- Si cela n'est plus possible, n'essayez pas d'éteindre le feu vous-même, **alertez immédiatement les pompiers au numéro 118 et isolez l'appareil en fermant la porte.**
- Mettez-vous ensuite le plus rapidement en sécurité.
- La combustion des batteries lithium-ion produit des liquides et des gaz toxiques qui sont très nocifs pour la santé.



Plus d'informations sur
www.attention-batteries.ch

Batteries lithium-ion : comment les recycler

Ces batteries – déchets spéciaux contenant des matériaux dangereux – finissent parfois par erreur dans des bennes non adaptées ou dans les déchets ménagers. Cela peut provoquer des incendies dans les centres de tri et libérer des substances toxiques et polluantes.



1

En attente de leur élimination, conservez les batteries au sec et à température ambiante.

2

Placez les batteries endommagées ou gonflées dans un récipient ignifuge ou une pochette dédiée aux batteries lithium, séparées des autres déchets et recyclez-les dans les meilleurs délais dans un point de collecte avec service (magasin ou déchetterie).

3

Les accus montés de manière fixe dans des appareils (téléphones portables, perceuses sur accu, brosses à dents électriques) ne doivent pas être enlevés. Remettez les appareils entiers à un magasin vendant ces articles ou dans la benne des appareils électroniques de la commune.

4

Rapportez-les au magasin ou dans une déchetterie. Ne les jetez jamais dans une poubelle!



Plus d'informations sur
www.recycling-map.ch

Protégez-vous contre la sous-assurance

Sous-assurer ses biens peut entraîner de lourdes conséquences en cas de sinistre. Nos conseillers vous guident pour garantir une couverture mobilier « ménage » optimale et éviter les mauvaises surprises.

Qu'est-ce que la sous-assurance ?

La sous-assurance se produit lorsque la valeur d'assurance de vos biens est inférieure à leur valeur réelle. Cela signifie qu'en cas de sinistre, votre indemnisation ne couvrira pas la totalité des dommages. Ce problème peut entraîner des pertes financières importantes.

Comment l'éviter ?

Au moment de conclure votre assurance, faites une évaluation précise de vos biens et veillez à ce que l'inventaire de votre ménage soit correctement établi. Vous pouvez consulter notre document d'aide en ligne.



Aide pour remplir votre demande d'assurance.

Si vous souhaitez faire une première estimation rapide de la valeur de vos biens, vous pouvez utiliser notre simulateur de prime en ligne et ajuster votre couverture en conséquence.



Estimez très rapidement votre prime d'assurance mobilier ménage.



Stéphanie et Jean-Daniel, nos conseillers



Pensez-y!

Ajustez votre somme d'assurance lors d'achats importants ou lors de modifications.

Afin de vous éviter de revoir trop fréquemment votre police d'assurance, la rubrique « **Réserve pour achats futurs** » du formulaire d'inventaire ménage vous permet de couvrir des achats que vous pourriez faire dans un avenir relativement proche. Nous vous recommandons de prévoir environ 10% de la valeur du mobilier courant.

Les frais de déblaiement occasionnés par un sinistre peuvent être importants. Cette couverture facultative comprend notamment : les

frais d'évacuation du mobilier détruit, les frais de relogement et de repas. Nous vous recommandons de prévoir environ 10% de votre somme d'assurance totale mais au minimum CHF 10'000.– (une couverture pour les frais de déblaiement de min. CHF 10'000.– correspondant à une prime annuelle de CHF 10.–).

Plus d'informations sur notre site www.eca-vaud.ch ou par téléphone au +41 (0)800 721 721.



Prenez rendez-vous avec un conseiller pour toutes questions ou si vous avez besoin d'aide!

Sécurisez vos biens face à la foudre

Comment protéger efficacement votre bâtiment? L'ECA vous conseille et peut contribuer jusqu'à 25% du coût d'installation de systèmes de protection.

La foudre est une décharge électrique violente qui se produit entre deux nuages ou entre un nuage et le sol.

En raison du changement climatique, ces phénomènes atmosphériques deviennent de plus en plus fréquents et intenses.

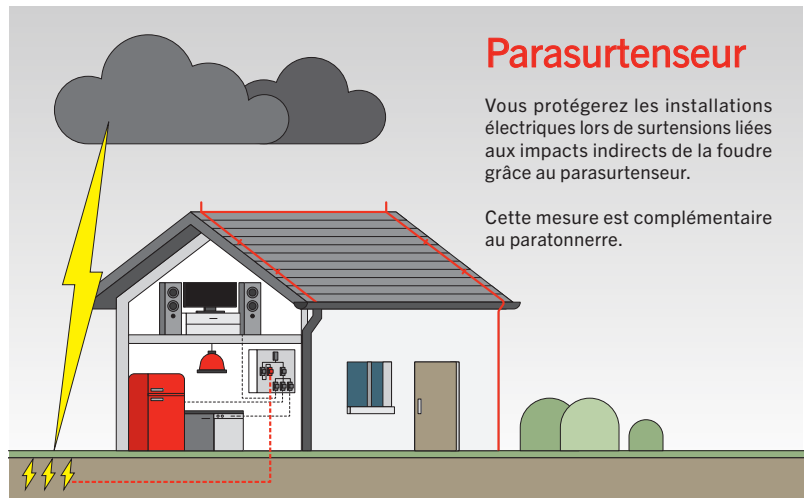
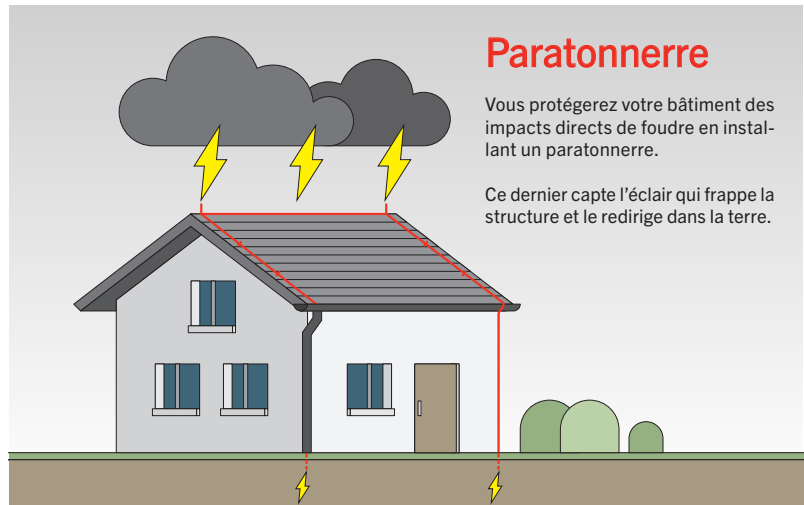
Selon MétéoSuisse, quelque 60'000 à 80'000 éclairs frappent la Suisse chaque année. Ces éclairs principaux sont souvent accompagnés d'un ou deux éclairs secondaires, ce qui explique que l'on recense environ 150'000 impacts de foudre par an.



Participations financières

L'ECA contribue à la protection contre les incendies et les éléments naturels en finançant certains équipements.

Retrouvez l'ensemble des prestations proposées en scannant le QR code.



Rejoindre les sapeurs-pompiers : un acte solidaire, une aventure à vivre !

Près de 5'000 Vaudoises et Vaudois ont déjà choisi de s'engager comme sapeurs-pompiers volontaires. Pourquoi pas vous? Les portes des casernes proches de chez vous ou de votre travail restent ouvertes en tout temps.

Qui peut devenir sapeur-pompier ?

Chacun-e peut devenir sapeur-pompier volontaire, à condition :

- d'avoir 18 ans
- d'être en bonne santé
- mais surtout d'être disponible et motivé-e

Y a-t-il une limite d'âge pour devenir sapeur-pompier volontaire ?

En principe, il n'y a pas de limite d'âge maximal. C'est la forme physique qui sera déterminante au moment du recrutement.

Quelle doit être ma condition physique ?

Vous devez être en bonne santé. Vous trouverez toujours votre place au sein des sapeurs-pompiers en accord avec vos intérêts et compétences. Chacun-e apporte son petit plus, que ce soit sur le terrain ou dans le domaine administratif.

Combien d'heures/jours faut-il investir dans l'activité de sapeur-pompier volontaire ?

Une formation de base cantonale de 2 jours (vendredi-samedi) est dispensée. Ensuite, après l'incorporation, vous suivrez, en fonction de vos spécialisations, entre 40h et 70h de formations continues par année. Les interventions varient en fonction des disponibilités et des incorporations. Elles représentent en moyenne plus de 10h par personne et par année.



Plus d'informations sur
www.118-info.ch

Le 118, un numéro vital pour votre sécurité

Le Centre de traitement des alarmes (CTA-118) a été créé en 1999 et est géré par l'ECA. Ce service joue un rôle crucial dans la gestion des incendies et des catastrophes naturelles dans le canton. Son responsable, le Major Christophe Huet, nous explique pourquoi.



Major Christophe Huet, responsable du CTA-118

Combien d'appels recevez-vous et pourquoi appeler le 118?

Nos 22 opératrices et opérateurs gèrent plus de 160'000 appels chaque année 24h/24. Le numéro d'urgence 118 est essentiel pour signaler des incendies et des sinistres liés aux événements naturels: inondations, chutes ou risques de chute de matériaux, glissements de terrain, débordements de rivières etc.

Il s'applique aussi à toute situation à risque, comme la détection d'une odeur suspecte d'origine indéterminée ou d'une fuite de gaz, de pollutions de type hydrocarbures ou chimiques.

Quels sont les défis du CTA-118 dans la gestion des urgences et comment sont-ils surmontés?

Chaque seconde compte. L'opérateur doit d'abord localiser avec précision l'appelant, évaluer ensuite rapidement l'urgence, en posant uniquement des questions essentielles et fournir des instructions de premiers secours avant l'arrivée des sapeurs-pompiers. Il doit, même sous pression, être capable de mener une conversation apaisante et rassurante, tout en réalisant simultanément diverses actions informatiques. Ces compétences, loin d'être naturelles, s'acquièrent après plusieurs mois de formation rigoureuse.

Comment assurez-vous la coordination avec les autres services d'urgence?

Toutes nos actions suivent des processus partagés avec les opérateurs 117 et 144. La plupart des interventions des sapeurs-pompiers nécessitent la coopération avec la police

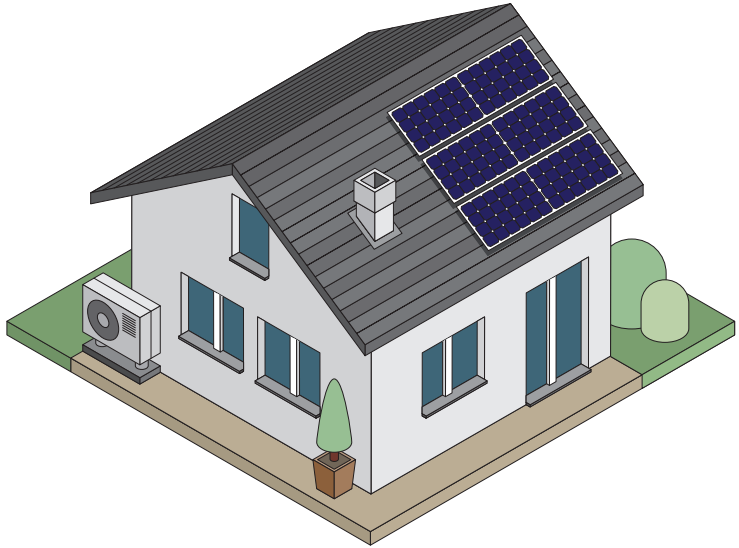
et/ou les ambulances, ce qui impose une communication continue. Depuis que nous sommes sur un même site, nos échanges se sont intensifiés grâce à des séances de coordination régulières.

Comment les nouvelles technologies améliorent-elles la gestion des interventions sapeurs-pompiers?

De nos jours, l'opérateur 118 dispose de technologies de pointe comme la géolocalisation de l'appelant, des applications d'aide à la décision et des outils de traduction en temps réel. Dans les situations complexes, il a également la possibilité d'établir une connexion vidéo en direct avec l'appelant, si celui-ci appelle avec un smartphone, facilitant ainsi une mobilisation adaptée aux circonstances. Par ailleurs, l'ECA investit activement dans la recherche et le développement de nouveaux outils, notamment grâce aux avancées en intelligence artificielle et ceci au profit de la population vaudoise.

Information aux propriétaires de panneaux solaires et de pompes à chaleur

Les installations thermiques et photovoltaïques, ainsi que les pompes à chaleur dans les bâtiments existants, sont, en général, uniquement soumises à une déclaration auprès de votre commune, afin de faciliter leur installation et accélérer la transition énergétique. Si vous envisagez de poser des panneaux, n'oubliez pas de nous informer pour que votre installation soit intégrée à votre police d'assurance et pour éviter une sous-assurance.



Vous trouverez ici le formulaire pour annoncer vos panneaux solaires à l'ECA.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site.

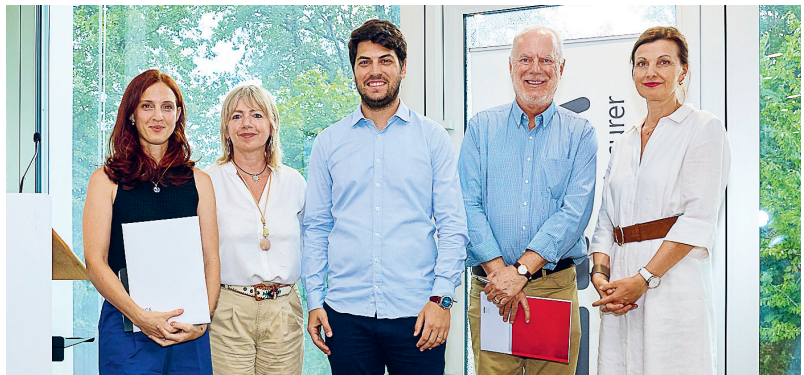
Un nouveau quartier écoresponsable prend racine

En juin 2023, l'ECA a lancé un concours d'architecture pour valoriser 18'060 m² de surface disponible sur le site « La Colline du Fey » à Moudon, tout en s'intégrant dans un quartier déjà existant où l'Etablissement possède 45 logements.

Le projet vise à créer environ 90 logements locatifs et 1'400 m² d'activités commerciales, ainsi qu'un EMS de 63 chambres, en trois phases, dès 2026. L'objectif est de proposer des logements locatifs de qualité, à des prix abordables, tout en respectant

les standards écologiques. Il prend en compte les besoins locaux en logements, commerces, services et structures d'accueil pour toutes les générations.

Le jury a sélectionné en août 2024 le projet « Passiflore » du bureau genevois Argemí Bufano Architectes Sàrl, pour sa conception moderne et ses espaces extérieurs généreux.



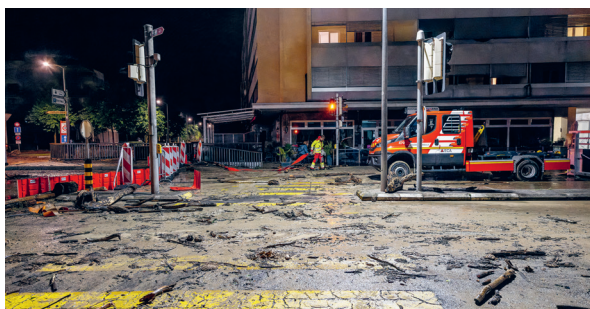
De gauche à droite: Federica Bufano (Argemí Bufano Architectes Sàrl), Gwénaële Pérennou (ECA, vice-présidente du jury), Enric Argemí Carnicer (Argemí Bufano Architectes Sàrl), Bruno Marchand (président du jury), Françoise Jatton Gerster (ECA, membre du jury)

2024 : quelques temps forts



Changements au conseil d'administration

Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal de Lausanne, a rejoint l'ECA le 1^{er} janvier, suivi par Carole Personeni, directrice associée d'APF Menuiserie SA, le 1^{er} juillet. De g. à dr. sur la photo : Françoise Jatton Gerster, secrétaire générale et directrice des services transversaux (ECA), Aimé Achard (président), Hansjoerg Albrecher, Simona Terranova, Michaël Buffat, Pierre-Antoine Hildbrand, Olivier Kernen (vice-président), Carole Personeni, Béatrice Métraux.



Pluies diluviennes à Morges

Le mardi 25 juin, de fortes pluies se sont abattues sur la région de Morges, ainsi que des localités du Nord vaudois. Le CTA-118 a enregistré près de 900 appels entraînant 350 interventions des sapeurs-pompiers, dont 200 à Morges. Des bâtiments, sous-sols, parkings souterrains, commerces, ainsi que deux campings ont été touchés. Il n'y a pas eu de victimes. Les dégâts sont estimés à près de 18 millions pour 1380 dossiers de sinistres (Morges et Nord vaudois).



Des véhicules d'intervention avant-gardistes

Le 6 septembre, l'ECA a remis des tonnes-pompes 9000 à quatre SDIS vaudois : Chablais, Lausanne-Epalinges, Nord vaudois et Nyon-Dôle. Ces véhicules de 32 tonnes transportent 9000 litres d'eau et 200 litres de produit mouillant. Conçus pour répondre aux situations d'urgence particulières telles que les incendies dans les tunnels autoroutiers et routiers, ils peuvent aussi servir de centrale hydraulique lors de feux de forêt nécessitant des volumes d'eau importants.



Engagement d'un nouveau directeur

Florian Widmer est entré en fonction en tant que directeur de la division prévention le 1^{er} novembre. Âgé de 46 ans, titulaire de plusieurs diplômes, dont un Master en sciences de la terre et un Executive MBA, il a débuté sa carrière à l'Office fédéral de l'environnement, dans le domaine de la prévention des dangers naturels, avant de rejoindre Alpiq SA, où il a occupé la fonction de Head Hydro Power Office.

L'ECA partenaire de la Fête fédérale de gymnastique Lausanne 2025



Plus d'informations
sur la FFG.

Du 12 au 22 juin 2025, Lausanne accueillera la 77^e Fête fédérale de gymnastique, rassemblant 70'000 gymnastes de toute la Suisse. Cet événement exceptionnel, qui n'avait pas été organisé sur sol vaudois depuis 1951, mettra en valeur le canton de Vaud et sa capitale. Pour assurer son succès, plus de 4'000 bénévoles seront mobilisés; cet esprit de solidarité résonne avec les valeurs de l'ECA, qui s'appuie sur l'engagement de près de 5'000 sapeurs-pompiers volontaires pour assurer les missions de défense incendie et de secours dans le canton.



Bon à savoir

Un tarif Early Bird avec 15% de réduction est proposé jusqu'au 28 février 2025 pour le show Gymagine les 20 et 21 juin à la Vaudoise Arena.

Plongez dans un univers de grâce et de performances époustouflantes!



Grand concours ECA

Gagnez 25 x 2 billets pour le spectacle « Sorcière – le musical » au Théâtre du Jorat à Mézières le samedi 23 août 2025 à 20h00.

Pour tenter de gagner deux places, scannez le QR code et répondez à la question suivante:

Les cigarettes électroniques:

- A) Peuvent être jetées dans une poubelle
- B) Doivent être rapportées dans un magasin vendant ces articles ou à la déchetterie



Pour participer au concours:
www.eca-vaud.ch/grand-concours-eca

Dernier délai de participation: 31 mars 2025



Le spectacle musical « Sorcière » immerge le public dans la réalité d'un procès tel qu'il s'en déroulait en Suisse romande. Un sujet grave, abordé avec sérieux, mais sans noirceur. Porté par de belles mélodies et une intimité lumineuse, ce spectacle allie performances et émotions, sensibilité et technologie.

Le programme de la saison 2025 du Théâtre du Jorat sera dévoilé le 27 février: www.theatredujorat.ch